

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID, 4 avril 2013, Quimper*

Gestion à long terme des déchets nucléaires belges moyennement et hautement radioactifs : Construire un dispositif communicationnel et dialogique mais *comment?*

Céline Parotte

* Céline Parotte, PhD Student, Centre de Recherches SPIRAL, Département de Science politique, Université de Liège (Belgique), Boulevard du rectorat 7, bte 29, Bât. 31, 4000 Liège, Celine.Parotte@ulg.ac.be, téléphone +32(0)495.870.895.

Gestion à long terme des déchets nucléaires belges moyennement et hautement radioactifs : construire un dispositif communicationnel dialogique mais *comment* ?

Mots-clés : SHS, gestion de déchets nucléaires, durabilité, méthode, positionnement du chercheur en sciences sociales, réflexivité.

Résumé :

Aujourd'hui, personne ne remet plus en cause l'intégration d'une approche participative dans le processus de gestion des déchets moyennement et hautement radioactifs belges (de catégorie B&C). Cette dimension apparaît indispensable compte tenu, d'une part, du consensus international et européen en la matière, et d'autre part, des écueils qu'a déjà connu le programme belge de gestion des déchets faiblement radioactifs. Ce constat d'une nécessaire intégration de la dimension sociétale dans la problématique a nécessité la mobilisation d'un nouveau champ d'expertise dans le champ des déchets radioactifs : celui des sciences sociales.

Mais comment le chercheur en sciences sociales a-t-il été mobilisé ? Cet article propose de retracer l'évolution de l'engagement du chercheur en sciences sociales depuis le lancement des activités participatives mises en place lors de l'élaboration du programme de gestion jusqu'à aujourd'hui. D'une situation initiale qui attribuait un rôle prédéfini au chercheur, celui d'évaluateur externe réagissant à la demande du commanditaire public, on est passé à une relation plus étroite, mais aussi plus ambivalente, de co-construction de connaissance entre le chercheur et l'ONDRAF, devenu à la fois sujet et objet d'étude. Pour analyser ce changement de configuration, l'auteure adopte une démarche principalement inductive et pragmatique en partant de ses expériences empiriques menées au sein de l'organisme de gestion des déchets radioactifs.

L'auteure s'inscrit dans le cadre d'analyse proposé par Laurent and Van Oudheusden (2013 à paraître) pour rendre compte du rôle du chercheur dans le cadre des nanotechnologies. L'évolution de la situation de chercheuse en sciences sociales décrite ici sera ainsi déclinée sur les trois dimensions mises en évidence par les auteurs: la relation du chercheur en sciences sociales aux acteurs qu'il étudie ; la pertinence politique de son travail ; enfin, les problèmes auxquels le chercheur doit faire face.

I. Introduction

1.1 Le sort des déchets nucléaires moyennement et hautement radioactifs toujours en suspens.

En Belgique, c'est l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies (ONDRAF) qui a pour mission d'étudier et de gérer la question de la gestion à long terme des déchets moyennement et hautement radioactifs (Catégorie B&C). Alors que le gouvernement belge s'est prononcé le 16 janvier 1998 pour une mise en dépôt en surface pour les déchets faiblement radioactifs (Catégorie A), le sort des déchets B&C, discuté depuis les années 70 (MARIS et al., 2008), n'a pas encore fait l'objet d'une décision de principe¹ de la part de ce dernier. En d'autres termes, le gouvernement belge n'a encore privilégié aucune option de gestion pour ce type particulier de déchets. Pour autant, à l'heure actuelle, la problématique de gestion de ces déchets moyennement et hautement radioactifs est mise à l'agenda politique et l'ONDRAF a, au travers de son programme de gestion appelé Plan Déchets, travaillé à la formulation d'une option de gestion à privilégier (le dépôt géologique en argile de Boom ou argiles Yprésienne). Mais ce Plan Déchets belge est, à l'égard de la gestion des déchets B&C, seulement une prémisse dans un processus de gestion qui, de par la spécificité de son objet, doit répondre à plusieurs exigences : s'inscrire dans le long terme, intégrer des aspects techniques et sociaux, progresser par étapes et être adaptable, participatif et transparent (ONDRAF/NIRAS, 2011).

Si le contenu et le processus d'élaboration du programme de gestion Plan Déchets ne sont pas discutés aujourd'hui, nous reviendrons dans un premier temps rétrospectivement sur chaque volet participatif du processus. En effet, la volonté de l'ONDRAF d'intégrer la population lors de celui-ci a mobilisé des chercheurs en sciences sociales à plusieurs reprises. Précisément, c'est l'engagement du chercheur, capable d'emprunter plusieurs figures (Lits, 2013 à paraître), qui est discuté dans cette contribution, au regard de son expérience empirique et selon les dimensions définies dans le cadre d'analyse proposé par Laurent et Van Oudheusden (2013, à paraître) et de Skolits et al. (2009). Avant, nous prendrons soin de cadrer la problématique de gestion des déchets nucléaires belges et le mode de gouvernance évolutif dont il fait l'objet. Aussi, nous verrons que ce changement de mode de gouvernance de l'ONDRAF qui a permis de considérer les sciences sociales comme nouveau champ à explorer dans la problématique. Dans un deuxième temps et dans le prolongement de ces

¹ Selon l'ONDRAF (Minon, 2010, www.niras-afvalpan, site consulté 2013), cette décision de principe devrait porter *a priori* sur (1) le type de solution à développer pour la gestion à long terme des déchets des catégories B et C, (2) sur le processus décisionnel progressif, flexible et par étapes et le calendrier qu'il convient, à cet égard, d'adopter et (3) la manière dont l'assise sociétale doit être obtenue.

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID, 4 avril 2013, Quimper*

réflexions, nous présenterons les nouvelles attentes de l'ONDRAF après l'adoption du Plan Déchets pour interroger le nouveau rôle attribué au doctorant chargé de réfléchir à la construction d'un dispositif communicationnel et dialogique.

1.2 La mise à l'agenda de la gestion des déchets nucléaires belges.

Pour qu'un problème soit mis à l'agenda politique, Muller (2000) explique qu'il faut qu'il soit Perçu «comme appelant un débat public, voire l'intervention des autorités politiques légitimes». Il poursuit en précisant que trois conditions cumulatives sont nécessaires: (1) les élites et les citoyens perçoivent un écart problématique entre ce qui est et ce qui devrait être, (2) le problème est considéré comme relevant de la compétence de l'autorité publique et (3) une intervention de sa part est attendue.

De là, un premier constat peut être fait : l'entière des acteurs s'accorde sur la reconnaissance de la gestion de déchets nucléaires comme un problème public et sur l'intérêt de trouver une solution finale à long terme de ces déchets issus principalement de l'activité de l'industrie nucléaire. En effet, toujours à l'heure actuelle, journalistes, ONG, autorités politiques, organisme de contrôle et de gestion des déchets ainsi que la Commission Européenne s'entendent sur le fait que « les déchets nucléaires sont là et qu'il faut bien les gérer » (Minon, 2011, Greenpeace 2011), et les décideurs publics s'expriment régulièrement à ce sujet dans les médias (Parotte, 2012). Il est ainsi nécessaire de s'en occuper principalement pour des raisons de sûreté nationale et internationale (DIRECTIVE 2011/70/EURATOM, AR 1981) et de protection de la population et de l'environnement.

Un deuxième constat peut également être tiré : étiqueté au niveau national et européen comme un problème relevant de la sphère publique, le gouvernement belge met en place en 1981 un organisme de mission d'intérêt général qui a le monopole de la gestion des déchets nucléaires (Lalieux, 2012) tandis que le Centre d'Energie Nucléaire, en collaboration avec l'ONDRAF, étudie depuis 1974 des pistes de solutions (principalement l'option de l'enfouissement) faisant face à l'absence d'expérience au niveau national et international. Sur base d'une recommandation de la Commission d'évaluation en matière d'énergie nucléaire en 1976, l'ONDRAF a eu l'occasion de soumettre deux rapports de synthèse sur les recherches relatives à la mise en dépôt géologique jusqu'à la proposition du projet de Plan Déchets en 2011. Ces expertises sont complétées au niveau national par celle de l'autorité de sûreté, l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) tandis qu'au niveau européen, des « budgets importants dans le cadre de ses programmes communs de recherche » y sont consacrés. À cet égard, tout comme l'avancent Muller et Surel (1998), il semble clair que la

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID, 4 avril 2013, Quimper*

construction de la politique publique en matière de gestion des déchets nucléaires B&C est indissociable de « la place des groupes et/ou des individus dans la formalisation de revendications soumises à l'attention des pouvoirs publics ».

De manière synthétique, deux constats s'imposent. Premièrement, en Belgique et ce, indépendamment du contexte européen², c'est l'ONDRAF, entrepreneur de politique publique, qui est chargé « de formuler le problème dans un langage recevable par les élites politiques » (Padioleau in Muller 2000). C'est principalement lui également qui, maintient la problématique en permanence dans l'agenda systémique et fait en sorte que le sort des déchets B&C (et le Plan Déchets) soit mis à l'agenda institutionnel. Ceci s'explique par le fait qu'il dispose de trois « ressources » (entendues au sens de Kingdon 2003) : un droit de parole en raison de son expertise et de sa position institutionnelle, une inscription dans la durée et des connexions politiques. Deuxièmement, le Plan Déchets (2011) s'inscrit dans un long processus de gestion globale dont les réflexions scientifiques et techniques ont déjà été entamées des dizaines d'années plus tôt.

À la suite de ces recherches, on entrevoit un phénomène déjà observé par Barthe (2006) concernant la gestion des déchets nucléaires français. Il semble en effet que la problématique globale « gestion des déchets » soit progressivement réduite une problématique formulée en termes d'acceptabilité sociale de l'enfouissement (ce dernier étant, dans une moindre mesure questionné). « Dès lors que le processus de problématisation technique semble être arrivé à son terme », comme l'avance également l'ONDRAF, « l'acceptabilité sociale de la solution proposée devient le problème à traiter » (Barthe, 2006). Par conséquent, cette problématique, nouvellement redéfinie implique, comme l'indique Lits (2013, à paraître), de s'attarder sur « (...) la communication et la collaboration des différents groupes sociaux concernés, ainsi que sur la construction d'instruments de décision participatifs destinés à faciliter la communication ».

1.3 L'ONDRAF et la prise en considération de la dimension sociétale.

À l'origine, la problématique de la gestion des déchets nucléaires en Belgique, envisagée de manière technocratique, était une question technico scientifique laissant peu de place aux

² En effet, l'ONDRAF n'est pas le seul acteur initiateur de cette mise à l'agenda. Au niveau européen, la Commission européenne et l'adoption de la récente Directive européenne 2011 (Directive 2011/70/EURATOM) favorisant l'option de l'enfouissement et appelant les états membres à disposer d'un plan et d'un programme national en matière de gestion des déchets nucléaires est aussi à prendre en considération. En effet, la Directive doit être transposée d'ici 2015 et impose par conséquent, l'obligation pour le gouvernement de porter la question à l'agenda institutionnel. Par ailleurs, bien qu'il n'existe pas d'étude sur le sujet, on peut supposer qu'il existe également une pression corporatiste de la part du monde scientifique composant le Centre de l'Énergie Nucléaire belge. La prise de position du gouvernement est l'assurance de pouvoir justifier un financement pour les recherches sur le sujet dans les années à venir.

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » EREID, 4 avril 2013, Quimper

aspects sociétaux. Par la suite, l'intégration de l'approche participative dans le processus de décision pour la gestion des déchets B&C est apparue comme indispensable au niveau international (Lits, 2013 (à paraître)-b), européen (Directive 2011/70/EURATOM) et compte tenu de l'expérience belge des déchets A. La problématique devient alors une question socio technique où la dimension sociétale est une dimension à part entière, au même titre que les dimensions scientifique, technique, environnementale, pour la définition d'une solution durable (Zwetkoff and Parotte, à paraître).

En effet, fort de sa reconnaissance scientifique et structurelle, l'ONDRAF a établi un dialogue avec les autorités publiques excluant dans les années 80 les citoyens du débat (Minon, 2011) tandis que la question des aspects sociétaux, secondaire dans la gestion des déchets nucléaires, se résume avant tout à une compensation financière (Minon, 2010). Dans cette approche classique d'ingénieur, l'aspect sociétal de la problématique sur la gestion des déchets nucléaires était donc tout simplement ignoré ou traité par défaut en fin de processus³. En 1994, le rejet massif de la population locale concernant le programme de gestion des déchets faiblement radioactifs (Catégorie A) proposé selon une approche *top down*, va redéfinir le mode de gouvernance⁴, qui passe par la mise en place d'une approche intégrée du citoyen et de toute autre partie prenante. Ainsi, anticipant les problèmes susceptibles d'intervenir lors de la mise en œuvre du programme, l'ONDRAF fait le constat du manque d'assise sociétale de ses hypothèses de gestion (ONDRAF/NIRAS, 2001) concernant son Plan pour les déchets B&C et met en avant l'importance d'impliquer les scientifiques, les techniciens, le public en général, les parties-prenantes (*stakeholders*) et les autorités responsables (ONDRAF/NIRAS, 2001). Techniquement et internationalement reconnue, la solution d'enfouissement dans l'argile de Bôôm ou les argiles Yprésiennes préconisées par l'organisme restait dépourvue de légitimité formelle. Par conséquent, le Ministre de tutelle de l'époque, face à cette constatation donnera pour mission supplémentaire à l'ONDRAF d'engager un dialogue sociétal à tous les niveaux (Ibid)⁵. Pour ce faire, l'organisme fait appel à un autre type d'expertise : celle des sciences sociales.

³ « Je garde toujours en tête l'image de la balance avec un côté qui était plein, c'était l'aspect technique et scientifique et l'autre complètement vide: celui du dialogue, de l'aspect en société, etc. On était parfaitement en déséquilibre ». (Minon, Ancien Directeur de l'ONDRAF, 2010)

⁴ En 1994, suite à un rejet massif du Plan de gestion des déchets A, l'ONDRAF est contrainte de revoir sa stratégie d'approche avec la population et c'est en 1998 avec la création de réels partenariats locaux avec les déchets de catégorie A, un premier changement d'approche s'effectue (Parotte, Zwetkoff, à paraître). En 2006, en collaboration avec la communauté locale et dans le cadre d'un projet intégré, le gouvernement opte pour la mise en dépôt final en surface à Dessel (ONDRAF, www.niras-afvalplan.be, site consulté en 2013)

⁵ Il serait intéressant de débattre sur la place du Plan Déchets au niveau de l'ensemble plus large du processus décisionnel : sommes-nous en amont ou en aval du programme global de gestion ? Peut-on considérer qu'il y a

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID, 4 avril 2013, Quimper*

Aussi, l'ONDRAF va, au delà de ses obligations légales en la matière, mettre en place un programme participatif pour l'élaboration du Plan Déchets. Mis en œuvre entre 2009-2011, il se compose de quatre volets : huit dialogues participatifs, une Conférence Interdisciplinaire et une Conférence Citoyenne, une consultation publique légale.¹ Chacun a mobilisé un public différent : Les citoyens belges, les *stakeholders* rassemblant les organisations de la société civile et les experts⁶, et un panel de 32 citoyens belges représentatifs de la population belge. Tous n'ont pas été pris en charge par le même organisme. En effet, l'ONDRAF, avec l'aide plusieurs boîtes de consultance (Dialogue Learning sarl, Greenfacts Asbl, Ivovx)⁷, a pris en charge l'organisation des dialogues participatifs et de la Conférence Interdisciplinaire. La mise en place de la Conférence Citoyenne a été déléguée à une Fondation indépendante experte en méthodes participatives : la Fondation Roi Baudouin. L'ensemble de ce processus a été supervisé et évalué par un Comité d'Audit. Ce dernier était composé C. Zwetkoff (Université de Liège), W. Weyns (Comité Scientifique de SAFIR 2), L. Goorden (Université d'Anvers). Enfin, deux chercheurs, C. Parotte et G. Lits, ont suivi l'ensemble du processus participatif avec des rôles multiples (observateur participant, participant observant ou encore évaluateur externe).

Après l'adoption du Plan Déchets par le Conseil d'Administration de l'ONDRAF en septembre 2011, les chercheurs en sciences sociales sont de nouveau mobilisés pendant un an. Intégrée dans le projet commandité par l'ONDRAF, l'Université de Liège, en collaboration avec l'Université d'Anvers, travaille rétrospectivement et prospectivement sur le Plan Déchets⁸.

Mais comme dit précédemment, ce Plan Déchets belge est, à l'égard de la gestion des déchets B&C, seulement une prémisse dans un processus de gestion de long terme (ONDRAF/NIRAS, 2011). Par conséquent, soucieux de poursuivre les recherches sur la dimension sociétale de la problématique, l'ONDRAF finance, depuis novembre 2012 et sur

une réelle mise en débat des options de gestion ? C'est précisément un des sujets sur lesquels les acteurs présents sur la scène médiatique ne s'entendent pas (Parotte, 2012).

⁶ Notons que Greenpeace a refusé de prendre part à la Conférence interdisciplinaire.

⁷ Lors des Dialogues participatifs, Dialogue Learning Centre sarl, dirigée par Francis Gastmans avait pour mission de coordonner l'ensemble des Dialogues. Elle était également en charge de l'animation (groupe de facilitateurs de processus indépendant) et de la conception de ceux-ci. Lors de la Conférence Interdisciplinaire, Greenfacts asbl, dirigée par Mark Dubrulle, présidait la Conférence et son carnet d'adresse a été sollicité pour mobiliser les participants. Enfin Ivovx a principalement été sollicité pour la publicité des événements, mobiliser des participants et sélectionner les 32 participants à la Conférence Citoyenne.

⁸ Ce projet de recherche, divisé en cinq axes, avait pour objectif de dégager les conditions favorisant un processus de traduction réaliste, efficace et socialement acceptable d'un plan d'action (le Plan Déchets) vers un projet précis d'implantation susceptible de faire encore l'objet d'arbitrage et de négociation. Composé de cinq axes, chacun de ceux-ci devait répondre à une question en particulier en vue d'aborder la problématique sous l'angle à la fois théorique, juridique, médiatique, sociétal et international.

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID, 4 avril 2013, Quimper*

base d'une nouvelle convention de recherche, une doctorante pour réfléchir à la construction d'un dispositif dialogique participatif et communicationnel.

Dans les sections suivantes, nous proposons de revenir plus en détails sur les rôles du chercheur en sciences sociales de l'Université de Liège sur chacun des volets qui compose le programme d'élaboration du Plan Déchets et ceux après l'adoption du Plan Déchets⁹. Aussi, il est important de préciser que nous n'évoquerons pas l'évolution historique du rôle des chercheurs en sciences sociales dans la gestion des « aspects sociaux » du nucléaire¹⁰ puisque le panorama dressé s'applique dans un contexte normatif et discursif (Lits, 2013 à paraître) où un consensus concernant l'engagement des chercheurs sciences sociales est déjà clairement établi.

II. Place du chercheur en sciences sociales dans la gestion des déchets nucléaires moyennement et hautement radioactifs en Belgique lors de l'élaboration du Plan Déchets

2.1 Quelles catégories pour quels rôles ?

Force est de constater que les auteurs s'intéressant au rôle du chercheur en sciences sociales dans des thématiques associées généralement aux sciences « dures » s'accordent sur le manque de clarté qui peut parfois entourer le rôle de ce chercheur capable de jouer plusieurs rôles (Bonano et al., 2011, Lits, 2013 (à paraître)-a, Skolits et al., 2009, Laurent and Van Oudheusden, 2013 à paraître). Les catégories proposées pour classifier les différents rôles sont d'ailleurs variées et multiples. Pour l'illustrer notre propos, nous relevons quelques exemples de manière non exhaustive. En effet, Jones et Irwin (2010 cités dans Bonano et al. 2011) proposent de distinguer les experts représentants du public (capable d'être à la fois témoin, communicateur, capable d'inscrire une problématique dans un contexte social) de ceux travaillant en complémentarité avec les experts techniques (des « challengeurs » capables d'aider les experts techniques à reconnaître les limites techniques de leur travail). Pour Lits (2013 (à paraître)-b), Lits (2012), ces rôles identifiés par Jones et Irwin sont celui du « chercheur informateur/légitimateur » auquel il faut encore rajouter le sociologue ingénieur/ médiateur (dont le rôle est de construire des instruments participatifs adaptés au

⁹ Compte tenu des limites de temps prévu pour cet exposé, nous restreignons doublement notre objet. Premièrement, nous faisons le choix de sélectionner la période de temps entre 2009 et 2013. Nous sommes également conscients qu'à cette époque, l'intervention des sciences sociales dans la problématique de la gestion des déchets nucléaires belges n'est plus remise en cause. Bien au contraire, elle est une demande spécifique de l'ONDRAF. Deuxièmement, nous nous focalisons uniquement sur le rôle du (des) chercheur(s) en sciences sociales de l'Université de Liège.

¹⁰ À cet égard, consultez Lits, G. (2013 (à paraître)). Curiosité ou engagement? Panorama historique du rôle des chercheurs en sciences sociales dans la gestion des "aspects sociaux" du nucléaire. Francq B., Actes du colloque "la curiosité en sociologie". Louvain-La-Neuve.

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID*, 4 avril 2013, Quimper

contexte) et le sociologue critique (proche du rôle du « challengeur » capable d'intervenir le plus tôt possible dans le processus d'innovation). Wendling (2012) souligne que le chercheur en sciences sociales désire se placer idéalement dans cette dernière catégorie du sociologue critique. Même si *a contrario* de Lits, elle considère cependant que l'évaluation de ce dernier doit intervenir *ex post*, la définition du sociologue critique est la même. Il est un

'purveyors of wisdom sitting above the fray', meta analysing the way risks are dealt with (when analysing frame of reference and the risk assessment process or monitoring effects *ex post*). (Wendling, 2012, .484)

Enfin, dans leur article « Reconceptualizing Evaluator Roles », Skolits et al. (2009) identifient quatre catégories dominantes dans la littérature scientifique sur l'évaluation concernant le rôle du chercheur « évaluateur ». Premièrement, il y a les rôles définis par les méthodes d'évaluation (rôle dominant qui permet, selon Weiss (1998 cité dans Skolits et al.) le plus de neutralité et de détachement). Dans cette catégorie, le rôle de l'évaluateur est celui imposé par la méthodologie mobilisée ; *credible expert role* (Positivism), *social network broker role* (Constructivisme), *emancipator role* (Théorie critique), *expert in solidarity with practitioners role* (recherche-action) (Skolits et al. .277). Deuxièmement, il y a les rôles définis par les modèles d'évaluation qui peuvent conduire l'évaluateur à être juge, soutien à la prise de décision, facilitateur ou encore *problem solver*. Dans la troisième catégorie, les rôles se dessinent au travers des relations établies avec les parties prenantes. En fonction de celles-ci, l'évaluateur peut être considéré, entre autre, comme un facilitateur, un auditeur, un consultant ou encore un *public relation agent*. Enfin, il existe des rôles qui sont générés par la situation et l'objectif de l'évaluation. Cette dernière catégorie « fourre tout » (qui mélange les trois premières catégories identifiées) est alimentée principalement par le recensement de Patton (cité in Skolits et al. 2009, .279). Cependant, Patton ne précise pas, selon les auteurs, quels sont les rôles à adopter dans un type de contexte particulier. C'est d'ailleurs la principale critique adressée par Skolits et al. (2009) ; peu d'auteurs mettent en relation la spécificité des rôles avec les contextes d'évaluation. Aucune des approches proposées ne permet d'expliquer comment les activités évaluatives peuvent conduire à influencer voire modifier les rôles du chercheur.

Pourtant, comme l'expose Skolits et al. (2009, .279),

(...) in practice, evaluators often find that they change and enact specific roles in response to the demands of specific evaluation activities.

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID, 4 avril 2013, Quimper*

Segerholm, (2002, .98) met également en évidence l'importance de prendre en considération les éléments liés au contexte de l'activité évaluative pour réfléchir au rôle du chercheur :

The practice of the evaluator depends much on the motive and purposes for the evaluation, on what level in an organization is evaluated, for whom the evaluation is carried out, under what circumstances, with what power relations between people involved, and so on.

Au regard des développements qui précèdent, il convient de prendre en considération deux éléments : les catégorisations pré établies¹¹ et les éléments contextuels avec lesquels le chercheur en sciences sociales évolue.

2.2 Approche inductive et retour d'expériences : Partir des activités réalisées par le chercheur

Bien que nous gardons les différentes catégorisations du rôle du chercheur en sciences sociales à l'esprit, nous faisons le choix, à l'identique de Skolits et al. (2009), de partir des activités participatives mises en place dans le cadre du processus décisionnel du programme de gestion des déchets B&C :

Instead of viewing roles from a macro orientation such as an evaluator's overall purpose, choice of methodology, or an intended relationship to stakeholders, (the authors) suggest that roles are more realistically viewed from the perspective of the common activities that an evaluator engages throughout an external evaluation process. This conceptualization suggests that the inherent activities of an evaluation create specific demands on evaluators. In response to these demands, evaluators tend to assume specific role responses. (Skolits et al., 2009, .279)

Partant de nos expériences empiriques et adoptant une approche inductive, trois éléments doivent donc être pris en considération : les activités d'évaluation, les demandes d'évaluation et les réponses de l'évaluateur (Skolits et al. 2009). L'objectif est ici de voir *comment* le chercheur en sciences sociales articule, au travers de ses activités, sa position vis-à-vis des acteurs avec lesquels il est engagé. Deux objets d'étude sont proposés : (1) les expériences passées du chercheur lors des différentes phases du processus participatif de l'élaboration du Plan Déchets et (2) la recherche doctorale en cours à l'heure actuelle. On peut donc parler de réflexivité en action.

Pour ce faire, nous mobilisons le cadre d'analyse proposé par Laurent et Van Oudheusden (2013 à paraître) pour étudier les positions normatives expérimentales¹² de la recherche en

¹¹ En effet, bien que ces catégories ne soient pas l'objet principal de ce papier, l'objectif n'est pas de créer un nouveau type de catégorie. Par conséquent, nous ne perdons pas de vue celles déjà existantes qui permettent aisément de situer le rôle que le chercheur s'attribue dans l'idéal et au préalable de l'étude.

¹² Les auteurs définissent la normativité expérimentale comme « a pragmatic attitude towards engagement that implies systematic probing of the roles and contributions social scientists assume throughout their engagements. » (Laurent et Van Oudheusden, 2013 à paraître, .189)

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » EREID, 4 avril 2013, Quimper

sciences sociales. Appliqué au cadre des nanotechnologies et mobilisant une littérature science technologie et société (STS), ils distinguent trois sortes d'engagement normatif ; *a process mode, a critical mode, and a mode inspired by Actor-Network Theory*. Ces modes renvoient chacun à une dimension à savoir (1) la relation du chercheur en sciences sociales avec les acteurs qu'ils étudient¹³, (2) la pertinence politique de son travail scientifique¹⁴ et enfin, (3) les problèmes auxquels le chercheur doit faire face dans sa recherche. Répondant à ces trois dimensions et pour rendre compte d'une éventuelle évolution dans le positionnement du chercheur, nous prendrons soin d'identifier au préalable, la demande d'évaluation originellement formulée. La réponse donnée par le chercheur (autrement dit, les pratiques du chercheur) sera ensuite développée. À terme, nous serons à même de mettre en évidence sur trois dimensions, l'écart possible entre les attentes des acteurs et la réponse fournie par le chercheur.

2.3. Retour sur les expériences passées du chercheur: concordance entre le rôle adopté et le rôle attendu ?

Dans cette première d'analyse, nous revenons sur les expériences passées du chercheur en sciences sociales de l'Université de Liège. Autrement dit, nous traitons, premièrement, du processus d'élaboration du Plan Déchets et ses volets participatifs, deuxièmement, du projet de recherche commandité par l'ONDRAF réalisé par l'Université de Liège, en collaboration avec l'Université d'Anvers.

D'abord membre du Comité d'Audit, l'Université de Liège est sollicitée lors des Dialogues participatifs et lors de la Conférence Interdisciplinaire à titre de *superviseur du processus*. Aussi, l'objectif du Comité d'Audit était d'évaluer ces deux volets de la consultation sociétale pour produire, à terme, un rapport d'Audit public¹⁵ composé de trois parties¹⁶. L'évaluation était réalisée en fonction de trois objectifs préétablis avec l'ONDRAF :

1. Les dialogues ont-ils fait apparaître les valeurs, les principes et les préoccupations du grand public et leur priorisation?
2. Ces dialogues ont-ils permis à l'ONDRAF de rassembler des informations utiles (...) ?
3. Le processus a-t-il un impact sur la notoriété et la crédibilité de l'ONDRAF et sur la confiance quant à l'utilisation par l'ONDRAF des informations fournies ? (Goorden et al., 2009, .5)

¹³ Nous axerons principalement notre analyse au rapport entre le chercheur, son institution de rattachement et les commanditaires (principalement l'ONDRAF). Par conséquent bien que nous parlerons brièvement de la relation entre le chercheur en sciences sociales et la population intégrée aux activités participatives, elle fait l'objet d'une attention secondaire.

¹⁴ Considérée ici au sens large, quelle est la finalité du travail scientifique? Comment a-t-il été, entre autre mobilisé par l'ONDRAF?

¹⁵ Ce rapport public est facilement accessible sur le site internet Plan Déchets ouvert lors du lancement des processus participatifs.

¹⁶ Les deux premières parties portaient sur l'évaluation et la troisième et dernière partie concernait des recommandations.

Le Comité d'Audit va procéder de manière identique concernant l'évaluation des Dialogues participatifs et la Conférence Interdisciplinaire¹⁷. Pour répondre à la première question, il s'est interrogé sur la diversité sociale des participants et l'accessibilité égale de ceux-ci à participer. Pour la deuxième question, il a critiqué l'organisation des activités participatives (le temps disponible, l'animation des groupes, les informations fournies par l'ONDRAF ainsi que la disponibilité de ses collaborateurs). Le Comité d'Audit, outre le *feed back* reçu des collaborateurs de l'ONDRAF, a également soumis un court questionnaire aux participants pour connaître leurs perceptions au sujet de l'organisation, de l'utilité des informations reçues et de leur perception concernant l'ONDRAF.

Les prises de position du Comité d'Audit ainsi que les recommandations préconisées témoignent de la position *d'évaluateur externe* attendue du Comité. À titre d'exemple, citons quelques phrases du rapport concernant la neutralité de la consultation et le positionnement de l'ONDRAF :

Contrairement à l'affirmation dans le 'plan déchets en développement', pt 6 : le comité d'audit indépendant ne peut toutefois guère garantir la neutralité de la consultation. Elle ne peut qu'évaluer le degré de neutralité ou de manque de neutralité, et faire des recommandations pour la suite. (Goorden et al., 2009, .23)

Le rôle du Comité (*évaluateur externe*) est donc fidèle à ce que l'ONDRAF en attendait. Une des premières difficultés a consisté en la réappropriation des objectifs préétablis. En reformulant ces derniers et en précisant son approche, le Comité d'Audit fournit des réponses dans un cadrage qui lui est propre. Si ce cadrage peut ne pas correspondre à celui de l'ONDRAF, c'est la position d'évaluateur externe qui rend le acceptable. Dans la pratique, les membres du Comité d'Audit et leurs « assistants »¹⁸ étaient présentés aux participants comme des observateurs. Par conséquent, le rôle des apprentis chercheurs, déclaré, était de récolter des données empiriques grâce à l'immersion totale sur le terrain (Soulé, 2007). Les problèmes auxquels ils ont du faire face (à supposer qu'il soit considéré comme tel) sont principalement d'ordre méthodologique. Initialement, ceux-ci allaient en qualité d'observateur participant. Mais compte tenu du manque de participants lors des Dialogues, certains ont changé de statut

¹⁷ Ceci s'explique par le fait que le Comité d'Audit considère la Conférence Interdisciplinaire et les Dialogues participatifs comme deux événements complémentaires. (Goorden et al., 2009, .23)

¹⁸ C. Zwetkoff (Université de Liège) a mobilisé plusieurs étudiants de second Master en administration publique dans le cadre du cours de gestion publique des risques (C. Parotte, E. Dudérija, J. Stas, J-A. Hardenne). Ils étaient chargés, en qualité d'observateur participant, de faire des comptes rendus de chacune des journées participatives.

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » EREID, 4 avril 2013, Quimper

pour devenir participant observant impliquant de surcroît un degré de participation différent¹⁹. À cet égard, les chercheurs, conscients que la participation intense puisse momentanément altérer leur lucidité et leur disponibilité intellectuelle (Soulé, 2007), ont signalé ce biais dans leur rapport :

Lors du premier dialogue, la partie « discussion » s’est effectuée sans les responsables de l’ONDRAF, les observateurs étant intégrés dans l’arc de cercle des participants. Ils ont pu dès lors mieux observer les attitudes des gens. En revanche, le fait d’être aussi participant a sans doute diminué leur objectivité et leur attention. (Zwetkoff in Goorden et al., 2009, .60)

Récapitulatif Dialogues participatifs et Conférence Interdisciplinaire

	Demandes ONDRAF	Réponses chercheur
(1) la relation du chercheur en sciences sociales avec les acteurs qu’ils étudient	Evaluateur externe Observation participante	Evaluateur externe Participation observante
(2) la pertinence politique de son travail	Améliorer les processus participatifs mis en place	Améliorer les processus participatifs mis en place
(3) les problèmes auxquels le chercheur doit faire face dans sa recherche	Quelles réponses pour quelles demandes ?	Son changement de rôle en pratique.

Table 1. A process mode of normative engagement (inspired by Laurent B., Van Oudheusden M., 2013, à paraître)

Lors du volet participatif suivant (la Conférence Citoyenne), le rôle du Comité d’Audit renommé « Comité d’accompagnement²⁰ » était plus effacé. Il a été reconstitué une seule fois pour écouter les résultats de la présentation de l’évaluation externe réalisé par deux chercheurs en leur qualité d’observateurs indépendants : C. Parotte et G. Lits. Pour rappel, la mise en place de la Conférence Citoyenne était gérée par un organisme indépendant de l’ONDRAF, spécialisé dans les démarches participatives (la Fondation Roi Baudouin). Par conséquent, l’ONDRAF n’a pas jugé utile d’avoir un Comité de suivi pour veiller à l’évaluation du processus mené par cet organisme. Cependant, deux chercheurs ont fait la demande spontanée de pouvoir évaluer ce volet participatif et après autorisation de l’ONDRAF (pour des raisons exclusivement financières) et de la Fondation Roi Baudouin, une *évaluation externe* a pu être réalisée. Aussi, le chercheur, observateur participant déclaré durant deux weekends a également produit un rapport d’évaluation. Compte tenu du caractère très cadré de cette forme de participation citoyenne, le chercheur n’a pas eu les problèmes

¹⁹ Bien que comme l’indique Soulé, (2007), les deux notions “observation participante” et “participation observante” sont utilisées de manière indifférenciée, nous pensons comme l’auteur que la distinction réside dans le degré d’implication du chercheur, les relations de proximité avec les acteurs étudiés.

²⁰ Sa composition a également un peu changé puisque plusieurs nouveaux membres l’ont intégré: F. Bernier, G. Bombaerts, N. De Sadeleer, JJ. Van Binnebeek.

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » EREID, 4 avril 2013, Quimper

rencontrés lors des dialogues participatifs. Présenté comme un observateur du processus aux participants, il n'a aucun contact avec les participants à l'exception des temps de pauses prévus lors de la Conférence. Il profite d'ailleurs de ces occasions pour demander l'avis aux participants concernant l'organisation de la Conférence Citoyenne.

Plusieurs éléments méritent d'être soulignés. D'abord, la demande n'émanait plus de l'ONDRAF mais du chercheur. Par conséquent, le chercheur, *sociologue critique*, dont la seule contrainte était de rapporter ses résultats au Comité d'Audit et à la Fondation Roi Baudouin, était totalement libre concernant la définition des objectifs de l'évaluation. Aussi, celui-ci a fait le choix d'évaluer principalement la qualité procédurale du processus²¹. Son statut « d'électron libre » dans ce volet participatif présente cependant un inconvénient : le peu de prise en considération dont il a fait l'objet. Si la pertinence politique de son travail était reconnue par ses pairs, l'ONDRAF et la Fondation Roi Baudouin ne se sont pas attardés sur les conclusions présentées. À cet égard, c'est l'absence de ce rapport sur le site internet Plan Déchets de l'ONDRAF qui est le plus illustratif.

Récapitulatif Conférence Citoyenne

	Demandes ONDRAF	Réponses chercheur
(1) la relation du chercheur en sciences sociales avec les acteurs qu'ils étudient	/	Evaluateur externe Observateur participant
(2) la pertinence politique de son travail	Pas reconnue	
(3) les problèmes auxquels le chercheur doit faire face dans sa recherche	/	Difficulté dans la valorisation des résultats

Table 2. A process mode of normative engagement (inspired by Laurent B., Van Oudheusden M., 2013, à paraître)

Suite à ces volets participatifs et désireux de poursuivre la collaboration avec l'ONDRAF, l'Université d'Anvers et l'Université de Liège travaillent ensemble, en 2010, à l'élaboration d'un projet de recherche. Ce projet, inscrit dans le cadre d'une *recherche action*, s'axe dans le prolongement du travail déjà engagé par l'ONDRAF en matière de consultation sociétale. Il propose de s'intéresser à l'étape suivante du programme de gestion : celui du passage du Plan à un projet. Cependant, l'ONDRAF, en attente de l'approbation de la version finale du Plan Déchets par son Conseil d'Administration, laisse en suspens l'offre. Une phase de négociations (qui durera plus d'un an) s'engage alors entre l'Organisme et les Universités sur

²¹ L'analyse comportait trois volets et interrogeait les objectifs de la Conférence Citoyenne, les moyens de mise en oeuvre, les résultats et les effets.

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » EREID, 4 avril 2013, Quimper

la question du timing et sur le contenu de l'offre proposée. D'abord, ces acteurs considèrent cette période d'attente différemment. Pour l'ONDRAF, c'est un blocage politique et administratif pour lequel il convient d'attendre. Pour les Universités, c'est une « période de consolidation », une opportunité d'inscrire la dimension sociétale dans le temps et de consolider les concepts et les idées dégagées lors de l'élaboration du Plan Déchets. Ensuite, l'offre fait l'objet de multiples « aller-retour » entre les acteurs. Chaque mot, chaque tournure de phrases est source d'interprétations : l'ONDRAF, commanditaire, désire des réponses pragmatiques tandis que les Universités veillent à garder une marge de manœuvre lors de l'élaboration de la convention afin d'éviter une totale instrumentalisation de leur recherche.

Cette situation renvoie à la situation classique des rapports entre le commanditaire et l'évaluateur d'une politique publique concernant la négociation du cahier des charges (Tourmen, 2008). Il existe cependant une distinction fondamentale. Dans le cadre de ce projet, la demande émane des Universités. Par conséquent, l'ONDRAF, financeur, possède un droit de veto sur les objectifs de la commande telle que proposée par les Universités. Au-delà de cette phase préparatoire, lorsque le contrat est établi en accord avec les deux parties, les rôles attribués à chacun sont clairs. Ce sont les évaluateurs qui sélectionnent « (...) les outils qui conviennent le mieux à une évaluation donnée, compte tenu du contexte de l'évaluation et des avantages recherchés » (Mc Guire et al. (2002) cité dans Tourmen C., 2008, .55). Ils rendent compte régulièrement au commanditaire de leurs résultats et fournissent plusieurs rapports dont un rapport de synthèse final. Dans cette phase, c'est le chercheur qui est proactif et l'ONDRAF attentiste. En pratique, les chercheurs récupèrent leur tour d'ivoire pour analyser, en *sociologue critique, a posteriori*, l'ensemble des documents administratifs, juridiques, théoriques, médiatiques liés de près ou de loin au Plan Déchets.

Après la négociation du contrat, la seconde difficulté rencontrée par le chercheur est celle de la valorisation des résultats. En effet, s'il est libre de publier et de valoriser ses résultats au sein de la communauté scientifique, la publicité des rapports produits est sujette à caution. L'ONDRAF conseille de transformer les rapports intermédiaires en articles scientifiques et d'éviter de les mobiliser tels quels. Il préconise un rapport de synthèse autoportant en reprenant toute une série de recommandations, des corrections, des demandes de précision plus ou moins contraignantes. À l'identique de la négociation du contrat, chercheurs et commanditaire doivent trouver un délicat équilibre compte tenu des attentes différentes de chacun. À titre d'exemple, citons la demande de l'ONDRAF pour un glossaire précis sur de nombreux termes dont la définition n'est pas unanime au sein du monde scientifique.

Récapitulatif du rapport commanditaire/ chercheur (Projet ONDRAF)

	Demandes ONDRAF	Réponses chercheur
(1) la relation du chercheur en sciences sociales avec les acteurs qu'ils étudient	/	Evaluateur externe
(2) la pertinence politique de son travail	En construction	En construction
(3) les problèmes auxquels le chercheur doit faire face dans sa recherche	Définition des objectifs lors de la négociation du contrat	Négociation du contrat Valorisation des résultats.

Table 3. A process mode of normative engagement (inspired by Laurent B., Van Oudheusden M., 2013, à paraître)

Que révèle l'analyse des expériences passées du chercheur avec l'ONDRAF ? D'abord, le chercheur est exclusivement mobilisé comme *évaluateur externe*. Ensuite, à l'exception du premier volet participatif, c'est le chercheur qui propose son expertise à l'ONDRAF. Il n'y a donc pas de décalage entre l'attente de l'ONDRAF (puisque inexistante) et les réponses du chercheur. Ce dernier constat n'est pas sans conséquences puisqu'elles peuvent rendre les négociations de convention de recherche plus longues et plus difficiles. Mais cela peut également avoir des conséquences sur la valorisation du travail produit par le chercheur. Le premier enjeu réside dans sa capacité à « intéresser », à rendre « audible », à être le « porte parole légitime » des objets qu'il amène à l'existence publique (Callon, 1999, .67). Le second enjeu du chercheur est d'incorporer ses résultats dans des instruments, des dispositifs qui permettent d'accroître leur lisibilité (Callon, 1999).

Qu'en est-il de l'actuel rôle du Doctorant engagé sur base d'une Convention de Recherche pour quatre ans ? Ce doctorat se présente comme la suite séquentielle logique des expériences précédemment vécues :

Suite au travail de recherche effectué avec l'Université d'Anvers en 2012, l'Université de Liège (Spiral) propose l'encadrement d'un projet de thèse en sciences politiques et sociales, orienté sur la définition des scénarios de communication pour la gestion dans la longue durée des déchets radioactifs de type B&C. (Fallon et al., 2012, .1)

Dans la section suivante, nous verrons que certaines contraintes précédemment identifiées subsistent et que de nouvelles apparaissent.

III. Nouveau défi du Doctorant ; vers un rôle plus ambiguë ?

Comme dit précédemment, l'Université de Liège a proposé à l'ONDRAF un projet de Doctorat inscrit directement dans le prolongement du travail précédemment réalisé avec

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » EREID, 4 avril 2013, Quimper

l'Université d'Anvers. En effet, ce rapport de synthèse était parsemé de nouvelles questions de recherche à creuser, de nouvelles idées présentées comme indispensables et encore à explorer. L'une d'entre elles, identifiée comme une demande unanime de l'ensemble des *stakeholders*, était la mise en place d'une plateforme de communication capable d'intégrer l'ensemble des parties prenantes sur le très long terme. Cette plateforme devrait entre autre veiller à la gestion de la mémoire. C'est donc sur ces constats et sur cette base, que le projet de Doctorat est soumis à l'ONDRAF (pour financement) et est accepté en novembre dernier. Après reformulation et négociations avec l'organisme, l'objectif de celui-ci est de s'intéresser à la logique de co-construction d'un dispositif de communication entourant la gestion des déchets B&C. Plus précisément, la question de recherche est la suivante : « Comment organiser le programme de communication comme une structure participative et innovante tout en restant en phase avec la séquence décisionnelle légale? ». Cette thèse présentée comme une *recherche action* a la particularité d'être de *type prospectif*.

Plusieurs éléments méritent d'être soulignés pour comprendre le positionnement du chercheur dans ce cadre. Premièrement, à l'identique des phases précédentes, c'est le chercheur qui a proposé le projet. Deuxièmement, l'intérêt de projet a été peu discuté.²² Ceci peut s'expliquer, entre autre, par les multiples expériences empiriques du Doctorant et de ses promoteurs et par le fait que le projet était présenté comme une suite logique des conclusions de la précédente recherche. Il n'était donc pas question de réinventer un projet mais d'approfondir le précédent. Si les propositions du Doctorant correspondaient aux attentes de l'ONDRAF, encore fallait-il s'entendre sur ses modalités pratiques de la mise en œuvre de la thèse. Quel allait être le terrain du Doctorant ? À cet égard, la difficulté de définir clairement, pour l'ONDRAF, le positionnement du chercheur a été un élément central. Pour l'ONDRAF, il était hors de question que le chercheur soit en contact direct avec les parties prenantes susceptibles d'être incluses de près ou de loin dans le processus décisionnel légal. L'ONDRAF ne voulant pas prendre le risque que la sélection des sujets à interviewer, la présence du chercheur soient interprétées de manière erronée de la part des acteurs de terrain. On comprend la tension liée au contexte d'application de la thèse et du programme de gestion des déchets B&C de manière générale.

Par conséquent, ce nouveau droit de veto a imposé une réorientation du terrain d'étude du Doctorant. Celui-ci a choisi de s'axer dans un premier temps sur les départements de

²² En effet, ce sont surtout les termes employés qui ont fait l'objet de discussion. À titre d'exemple, le chercheur proposait de parler de "co-construction d'un dispositif de communication", l'ONDRAF a demandé à le reformuler pour parler de "co-construction d'un dispositif dialogique, participatif et communicationnelle".

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID, 4 avril 2013, Quimper*

communication des organisations en charge de gestion des déchets nucléaires B&C. Ce changement entraîne une seconde difficulté puisqu'un des sujets étudiés (l'ONDRAF) est également commanditaire de la recherche. Par conséquent, l'objet d'étude est synonyme d'enjeu pour le chercheur mais également pour l'acteur étudié. Le doctorant fait donc face à de nouvelles contraintes : il est à la fois évaluateur des pratiques de son commanditaire et co-concepteur du projet à mettre en œuvre avec ce dernier. Futur observateur participant du département de communication de l'ONDRAF, il est également chargé de présenter à ces mêmes personnes les résultats intermédiaires de ses recherches.

Toute une série de questions encore sans réponse doivent être posées : Comment le statut hybride du doctorant va-t-il être considéré au sein du département ? Quel(s) rôle(s) les acteurs de terrain vont-ils lui attribuer ? Quelle influence ces différents rôles et leur combinaison vont-ils avoir sur la recherche ? Il sera intéressant de se demander, comme le propose Wendling (2012), si l'implication différente du chercheur, au sein même de l'organisation, peut conduire à une utilisation différente de l'évaluation qui sera réalisée.

Récapitulatif du rôle du doctorant (encore en construction)

	Demandes ONDRAF	Réponses du chercheur
(1) la relation du chercheur en sciences sociales avec les acteurs qu'ils étudient	Collaborateur Co concepteur	(En construction) Co concepteur Evaluateur
(2) la pertinence politique de son travail	Résultats directement mobilisables	
(3) les problèmes auxquels le chercheur doit faire face dans sa recherche		Positionnement par rapport à l'objet d'étude Instrumentalisation de la recherche

Table 4. A process mode of normative engagement (inspired by Laurent B., Van Oudheusden M., 2013 à paraître)

IV. Conclusion : Objet d'étude en construction et l'embarquement immédiat du chercheur.

Comment le chercheur en sciences sociales a-t-il été mobilisé dans la problématique de la gestion des déchets B&C du processus d'élaboration du Plan Déchets à nos jours ? Deux temps peuvent être distingués : (1) celui en amont de la démarche de recherche-action, (2) celui de la recherche-action en cours de processus.

4.1 En amont de la recherche-action : effet d'opportunisme du chercheur.

Premièrement, l'engagement des chercheurs en sciences sociales passe d'abord par un travail intéressement aux sciences sociales dans la problématique de la gestion des déchets

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID, 4 avril 2013, Quimper*

moyennement et hautement radioactifs. Autrement dit, le challenge de ces chercheurs réside dans leur capacité à re problématiser la question des « aspects sociaux », à transformer « de manière engagée et volontaire leur objet d'étude pour être aujourd'hui reconnus comme des interlocuteurs légitimes dans l'espace de décision les concernant » (Lits, 2013, à paraître). Se faisant, les conclusions du rapport de l'ONDRAF vont dans le sens du nouveau domaine d'action préconisé par les sciences sociales à l'heure actuelle. Il ne s'agit plus de s'intéresser à la définition d'un risque acceptable, ni à la perception des incertitudes par les différentes sphères de la société mais « de réduire le problème social du nucléaire à une question de communication ou de collaboration entre différents groupes sociaux. » (Lits, Ibid.) C'est ce cadrage qui constitue la base du projet de Doctorat du chercheur de l'Université de Liège. Le futur Doctorant, par opportunisme stratégique, ajuste, au fil de ses expériences empiriques, le cadrage de la problématique dans le sens attendu par le commanditaire.

4.2 La recherche action en cours de processus : nécessité de la démarche réflexive.

La démarche du chercheur dans le cadre d'une *recherche-action* est et continue d'être interrogée. Le chercheur fait face à un nouveau challenge : la gestion d'un statut hybride puisqu'il est à la fois co-concepteur et évaluateur. À cet égard, Thoreau (2013) souligne la difficulté de distinguer une démarche de connaissance scientifique de celle d'un mandat politique. Les programmes de recherches explicitement orientés vers l'action, vers la réalisation d'un objectif stratégique, ne font qu'ajouter un degré de complexité supplémentaire aux négociations (Ibid). À ce stade, il est indispensable pour le chercheur en sciences sociales embarqué dans la problématique, d'adopter une démarche réflexive sur les modalités de son intervention. Quelles sont les marges de liberté et les contraintes du chercheur ? Le chercheur, à la fois sociologue et acteur, possède des marges de liberté, notamment sur le choix des acteurs auxquels ils décident de s'attacher ou de se détacher (Callon, 1999). Mais il est aussi contraint financièrement. Dans le cadre de ce doctorat, le chercheur va intégrer durant quelques mois le Département de communication de son commanditaire, l'ONDRAF. Une question plus délicate encore que celles de Callon se pose : le Doctorant peut-il encore choisir de se détacher d'un de ses objets d'étude auquel il est financièrement lié ? Assurément non.

Nous sommes conscients que, comme le suggère Callon (1999), il faut pouvoir faire le deuil de la prise de distance et de l'universalité en ce sens qu'ils ne sont pas efficaces pour décrire les pratiques réelles des sociologues. De même que le chercheur dans sa tour d'ivoire n'est

« La recherche en sciences humaines et sociales sur la durabilité : pourquoi ? Comment ? Pour qui ? » *EREID, 4 avril 2013, Quimper*

plus (Bourdieu (2002), Berling and Bueger (2013). Face à ces constats et aux précédentes analyses, nous rejoignons les conclusions de Pichault et al. (2008, p.14) : la question n'est plus comment éviter l'embarquement, mais comment gérer au mieux les influences politiques sur la recherche considérant qu'elles font partie intégrante du processus?

V. Bibliographie

- ARRETE ROYAL 1981. AR du 30 mars 1981 déterminant les missions et fixant les modalités de fonctionnement de l'ONDRAF
- BARTHE, Y. 2006. *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, Paris.
- BERLING, T. V. & BUEGER, C. 2013. Practical reflexivity and political science: Strategies for relating scholarship and political practice. *PS - Political Science and Politics*, 46, 115-119.
- BONANO, E., SWIFT, P., APPEL, G. & MEACHAM, P. 2011. Can Repository Scientists and Social Scientists Work Together to Find Solutions to Nuclear Waste Management Problems? A Repository Scientist's Perspective. *Risk, Hazards & Crisis in Public Policy*, 2.
- BOURDIEU, P. 2002. Pour un savoir engagé. *Le Monde Diplomatique*.
- CALLON, M. 1999. Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail*, 41, 65-78.
- FALLON, C., PAROTTE, C., ZWETKOFF, C., PAILE, S., BERGMANS, A. & VAN BERENDONCKS, K. 2013. Processus socio-politiques et gestion de Plan en univers controversé: application au Plan de gestion à long terme des déchets B&C. Rapport de synthèse. In: ULG (ed.). ULG: Université de Liège.
- GOIFFON, V. G., S.; CHABANE, A.; PAILLET, P.; MAGNAN, P.; CERVANTES, P.; MARTIN-GONTHIER, P.; BAGGIO, J.; ESTRIBEAU, M.; BOURGADE, J. L.; DARBON, S.; ROUSSEAU, A.; GLEBOV, V. Y.; PIEN, G.; SANGSTER, T. C. 2012. Vulnerability of CMOS image sensors in megajoule class laser harsh environment. *Optics Express*, 20, 20028-20042.
- GOORDEN, L., WEYNS, W. & ZWETKOFF, C. 2009. Rapport d'audit global des Dialogues de l'ONDRAF néerlandophones et francophones et de la Conférence Interdisciplinaire, organisés par l'ONDRAF. Bruxelles: Université d'Anvers, Comité Scientifique SAFIR 2, Université de Liège.
- KINGDON, J. 2003. *Agenda, Alternatives, and Public Policies*, Longman Inc.
- LALIEUX, P. 2012. Entretien : la gestion des déchets nucléaires B&C en Belgique.
- LAURENT, B. & VAN OUDHEUSDEN, M. 2013 à paraître. Shifting and Deepening Engagements : Experimental Normativity in Public Participation in Science and Technology. *Sciences as Culture*.
- LEBRON-MILAD, K., GRAHAM, B. M. & MILAD, M. R. 2012. Low Estradiol Levels: A Vulnerability Factor for the Development of Posttraumatic Stress Disorder. *Biological Psychiatry*, 72, 6-7.
- LITS, G. 2012. "L'engagement des chercheurs en sciences sociales dans la gestion des déchets radioactifs" in Colloque " les chantiers du nucléaire. Quelles approches du nucléaire par les sciences humaines et sociales?" In: LYON, E. (ed.).
- LITS, G. 2013 (à paraître)-a. Curiosité ou engagement? Panorama historique du rôle des chercheurs en sciences sociales dans la gestion des "aspects sociaux" du nucléaire. *Françq B., Actes du colloque "la curiosité en sociologie"*. Louvain-La-Neuve.
- LITS, G. 2013 (à paraître)-b. "Il faut des sociologues!" Analyse du rôle des chercheurs en sciences sociales dans la gestion des déchets radioactifs., 1-24.
- MARIS, M., JAUMOTTE, A. & GOVAERTS, P. 2008. *Histoire du nucléaire en Belgique, 1990-2005*, Bruxelles.

- MINON, J.-P. 2011. Entretien: historique de la gestion des déchets nucléaires.
- MULLER, P. 2000. L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue française de science politique*, 189-208.
- MULLER, P. & SUREL, Y. 1998. *L'analyse des politiques publiques*, Paris.
- ONDRAF 2011. Plan Déchets pour la gestion à long terme des déchets radioactifs conditionnés de haute activité et/ ou de longue durée de vie et aperçu des questions connexes. Bruxelles: ONDRAF.
- ONDRAF/NIRAS 2001. Vers une gestion durable des déchets radioactifs. Contexte du rapport SAFIR 2. *In: NIRON, R. (ed.)*. Bruxelles.
- ONDRAF/NIRAS 2011. Plan Déchets pour la gestion à long terme des déchets radioactifs conditionnés de haute activité et/ou de longue durée de vie et aperçu des questions connexes. *In: NIRON, R. (ed.)*. Bruxelles.
- PAROTTE, C. 2009. Evaluation externe de la Conférence Citoyenne « La gestion à long terme des déchets radioactifs de haute activité et de longue durée ». Liège: Centre de recherches SPIRAL.
- PAROTTE, C. 2012. Projet ONDRAF. Axe 3: la couverture médiatique du Plan Déchets *In: ULG (ed.)*. ULg.
- PICHAULT, F., LISEIN, O., RONDEAUX, G. & XHAUFLAIR, V. 2008. *La recherche-intervention peut-elle être socialement responsable?*, Paris.
- SEGERHOLM, C. 2002. Evaluating as responsibility, conscience, and conviction. *In: SCHWANDT, K. E. R. T. A. (ed.) Exploring evaluator role and identity*. Greenwich.
- SKOLITS, G. J., MORROW, J. A. & BURR, E. M. 2009. Reconceptualizing Evaluator Roles. *American Journal of Evaluation*, 30, 275-295.
- SOULÉ, B. 2007. Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de la participation observante en sciences sociales. *Recherches Qualitatives*, 27, 127-140.
- THOREAU, F. 2013. *Embarquement immédiat pour les nanotechnologies responsables. Comment poser et re-poser la question de la réflexivité*. Docteur en sciences politiques et sociales STS, Université de Liège.
- TOURMEN, C. 2008. Les compétences des évaluateurs de politiques publiques. *Formation emploi*, 53-65.
- WENDLING, C. 2012. What role for social scientists in risk expertise? *Journal of Risk Research*, 15, 477-493.
- WWW.NIRAS-AFVALPAN. Site consulté en 2013.
- ZWETKOFF, C. & PAROTTE, C. à paraître. Le cas des dialogues participatifs et de la conférence interdisciplinaire dans le cadre du projet plan Déchets pour la gestion à long terme des déchets conditionnés de haute activité et/ou de longue durée de vie. 15.

ⁱ Figure 1 – La consultation de sociétale sur l’initiative de l’ONDRAF et la procédure légale de consultation, suivies de l’adoption par le conseil d’administration de l’ONDRAF puis de la transmission des documents à la tutelle. ONDRAF 2011. Plan Déchets pour la gestion à long terme des déchets radioactifs conditionnés de haute activité et/ ou de longue durée de vie et aperçu des questions connexes. Bruxelles: ONDRAF.

